



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe*****24027638***

e.

Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi

05 FEV. 2024

Le Greffier

N° d'entreprise : **0893 987 038**

Nom

(en entier) : **JEC INVEST**

(en abrégé) :

Forme légale : **SRL**Adresse complète du siège : **Avenue Jean Mermoz 1/04, 6041 Gosselies****Objet de l'acte : Nomination Commissaire**

Extrait de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 22 décembre 2023

L'ensemble des actionnaires ont unanimement décidé ou accepté ce qui suit :

4.1.NOMINATION D'UN COMMISSAIRE

Le mandat de commissaire est confié à la SRL RSM InterAudit pour une durée de trois ans (2023, 2024 et 2025) ; SRL RSM InterAudit a désigné comme représentant Monsieur Vincent Thyron, réviseur d'entreprises pour l'exercice de ce mandat. Ce mandat porte également sur le contrôle des comptes consolidés.

(…)

4.8.PROCURATIONS

L'assemblée donne tous pouvoirs à Madame Aude MICHEL, avec faculté de subdéléguer ses pouvoirs, pour l'exécution des résolutions qui précèdent et notamment afin de procéder au dépôt du présent procès-verbal au greffe du Tribunal de l'Entreprise compétent et faire tout ce qui est nécessaire afin d'assurer la mention de ce dépôt aux Annexes du Moniteur belge conformément à l'article 2 :14 du Code des sociétés et des associations et afin d'accomplir toutes les formalités requises auprès de la Banque Carrefour des Entreprises.

Pour Extrait Conforme
Aude Michel
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 14/02/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).